

Les inégalités territoriales engendrent des situations et des sentiments d'exclusion et d'injustice, et parfois de relégation. Ces inégalités sont l'une des causes de la montée de l'extrême-droite dans les territoires ruraux ou urbains économiquement fragilisés.

Vous engagez-vous à proposer et à soutenir des lois et des politiques propres à réduire les inégalités territoriales en particulier :



des mesures favorables à l'égalité d'accès aux services publics de la santé, des transports, de la justice et de l'éducation

des mesures de soutien des associations qui œuvrent au développement des liens sociaux et humanitaires : associations sportives, artistiques et culturelles, d'entraide et de solidarité, de défense des droits et d'éducation populaire.

Adrien TIBERTI
PCF – Front de gauche

Les inégalités (tout court !) structurent notre société dominée par un capitalisme en crise.

Les services publics qui sont le patrimoine de ceux qui n'ont pas doivent être présents partout sur le territoire et renforcés dans les quartiers populaires et les zones rurales.

Pour la santé, il faut aider les collectivités à construire et entretenir des centres de santé nombreux et faciles d'accès, développer les hôpitaux publics (avec des embauches massives), créer un service public du médicament pour éviter que les grands groupes pharmaceutiques ne ruinent la Sécu comme ils le font actuellement.

Il faut financer le développement des services publics de transport et revenir sur la concurrence généralisée décidée par les gouvernements précédents sous couvert de l'UE.

Il faut développer la Justice et l'Éducation en consentant des efforts budgétaires importants. L'argent existe puisque notre pays n'a jamais été aussi riche (et aussi inégalitaire).

De la même façon soutenir les associations revient à sortir de l'austérité budgétaire imposée depuis des années malgré la volonté de nos concitoyens. Je vous fais grâce du programme du PCF sur ce point important mais vous savez sans doute que les communistes sont constants sur ce point

Cécile DUFLOT
PS - EELV

Je suis très sensible et attentive à ces questions d'égalité des territoires dont j'ai eu la charge près de deux ans comme Ministre. Députée, j'ai toujours œuvré pour l'égalité des territoires dans toutes ses composantes et notamment pour l'accès en transports (défense de liaisons ferroviaires en danger, défense du CEVENOL...) et pour l'accès aux services publics de proximité.

J'ai soutenu avec Benoit Hamon dans cette campagne présidentielle l'idée d'un « panier de services publics » accessibles à toutes et tous sur tous les territoires en moins de 30 minutes.

Très proche du tissu associatif national et de celui de nos quartiers, J'ai toujours entretenu des liens

forts avec les associations œuvrant pour la défense des libertés, pour l'accès au logement, pour sensibiliser ou agir contre la crise écologique... Localement je suis intervenue auprès de la Région IDF pour demander le maintien de certaines subventions qui étaient suspendues, que ce soit pour des associations culturelles, d'enseignement populaire ou de services aux plus démunis. J'ai également hébergé dans mon local parlementaire durant mon mandat l'association l'HED qui œuvre pour l'hébergement, l'insertion sociale et l'accompagnement des demandeurs d'asile.

Je suis également intervenue plus directement en soutien à des associations, et continuerai à le faire si je suis réélue.

Emmanuelle PIERRE-MARIE
EELV

[Vous engagez-vous à proposer et à soutenir des lois et des politiques propres à réduire les inégalités territoriales] Oui je m'y engage

George PAU-LANGEVIN
PS

Evidemment, sur le principe, je m'engage à lutter contre la fracture territoriale qui scinde nos territoires [et à] soutenir de telles mesures. L'égalité d'accès aux services publics étant un combat de gauche et ce de longue date, le gouvernement précédent a débloqué un budget de 1 milliard d'euros pour soutenir l'investissement dans ces territoires. Plus de 800 maisons de santé pluri-professionnelles sont en activité contre seulement 174 en 2012. 2550 contrats ont été créés pour favoriser l'installation de jeunes médecins. Il faut poursuivre l'effort.

Je m'engagerai pour la création d'une garantie service public, qui permettra d'assurer la présence d'un panier de services publics, à moins de 30 minutes en zone rurale et à l'échelle d'un quartier en zone urbaine, afin de prévenir les fermetures ou faciliter les créations de structures en fonction des besoins.

Quant aux associations, elles ont pour moi une importance capitale. Je les ai soutenues de longue date, d'abord comme militante, puis au cabinet du Maire de Paris, et en tant que députée, à la fois par mes nombreuses interventions, mais aussi via la réserve parlementaire.

Jacques BAUDRIER
PCF – Front de gauche

Il faut maintenir et renforcer la présence des services publics, et ce, dans les tous les territoires. Nous menons des luttes au plan local, pour la sauvegarde des services publiques (postaux, de santé, éducatif,...) qui sont particulièrement attaqués par les politiques d'austérité. Les 40 milliards d'€ de cadeaux au patronat du quinquennat Hollande avec le CICE ont fragilisé nos services publics. Dans le 20°, avec la menace directe de la fermeture du bureau de poste Mortier, avec les difficultés des salariés de l'hôpital Tenon, avec la fermeture programmée de l'agence EDF rue d'Avron, avec les effectifs trop réduits de la police nationale, ces attaques ont eu un impact direct.

Nous nous engagerons à agir pour :

- L'arrêt de la fermeture ou de la réduction d'horaires de tous les bureaux de poste
- Un plan de recrutement de plus de 100 000 agents dans l'Éducation Nationale et à l'Hôpital
- L'embauche de 20 000 policiers et gendarmes pour assurer notre sécurité
- Des embauches pour l'hôpital Tenon
- Le retour aux horaires initiaux aux bureaux de poste Mortier et Télégraphe, et la fermeture du point poste dans le Carrefour rue Haxo
- Annuler les baisses de dotations aux collectivités du quinquennat Hollande
- Développer les services publics d'aide à la personne

- Développer l'offre de services et équipements publics locaux (sociaux, culturels, sportifs, pour la petite enfance, pour les jeunes, espaces verts).

Il faut également pérenniser et développer les actions des associations dans les quartiers politiques de la ville dans ce domaine.

Nous nous engagerons à agir pour :

- Redonner les moyens aux collectivités locales pour soutenir le tissu associatif
- Revenir aux contrats pluriannuels pour garantir un financement pérenne des associations.

Nous nous engagerons à lutter contre les inégalités économiques et sociales qui sont à la base de la formation des inégalités territoriales. Nous mènerons également des politiques volontaristes visant à désenclaver les quartiers par le développement des transports en commun.

Marinette VALIERGUE
ANLD - À nous la démocratie !

Certain.es de nos candidat.es sont issu.es des quartiers de la politique de la ville, comme Adhal Bara à Sarcelles, qui s'engage à reverser sa réserve parlementaire à des associations promouvant la démocratie et la participation dans ces quartiers en cas de victoire. On ne peut bien sûr pas parler de démocratie et d'égalité sans en garantir l'exercice sur l'ensemble du territoire national. Cette égalité doit être portée par les habitant.es eux-mêmes, trop délaissés dans la construction des politiques qui les concernent, et qui s'imposent trop souvent à eux sans concertation préalable ni sans réflexion sur le long terme. Au-delà de toute mesure financière et administrative visant à rétablir les services publics dans leurs pleins droits partout sur le territoire-ce qui constitue une urgence-nous voulons favoriser l'association pleine et entière des habitant.es des zones rurales et urbaines délaissés à la construction collective de notre destin commun.

Yves FREMION
Citoyens – Paris Ecologie

[Vous engagez-vous à proposer et à soutenir des lois et des politiques propres à réduire les inégalités territoriales] Ce sont des mesures de bon sens